



**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2019-14**

**AVIS** est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le lundi 15 avril 2019, a adopté le premier projet de règlement 2019-14, amendant le règlement de zonage 2014-14 en autorisant spécifiquement dans la zone 894-la l'usage *Liquéfaction de gaz naturel*.


La zone 894-la est située dans le secteur est de la ville, à l'ouest de la rue des Panneaux et du chemin de la Forêt-Boréale, et comprend une partie de la 3<sup>e</sup> Avenue Est.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le lundi 6 mai 2019, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement, ainsi qu'un plan montrant la zone 894-la, sont disponibles pour consultation au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 17 avril 2019.

  
**Me ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**